

Le 8 avril 2025

## ATTRACTIVITE DES METIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT : **Naissance de l'Institut Fédératif Landais du Travail Social**

**En complément de sa feuille de route Attractivité des métiers de l'accompagnement médico-social \_adoptée le 10 mars 2023\_ le Département des Landes continue d'innover pour répondre à son ambition de mieux former et recruter les futurs et nouveaux professionnels du secteur\*. Aux côtés des parties prenantes, le Département crée l'**Institut Fédératif Landais du Travail Social (IFLTS)**.**

Attaché à fédérer l'ensemble des partenaires et acteurs des métiers de l'accompagnement (formateurs, établissements et services sociaux et médico-sociaux, collectivités territoriales, apprenants, associations d'usagers, personnes concernées) **l'Institut Fédératif du Travail Social a vocation à faire évoluer les parcours de formation existants et à créer des offres de formation innovantes permettant de répondre aux besoins et aux attentes des acteurs au plus près des bassins d'emploi.**

Afin de découvrir les contours et actions à venir de ce nouvel outil-clé de la politique départementale en matière d'attractivité sociale et médico-sociale, vous êtes conviés à **la 3<sup>e</sup> conférence annuelle de la feuille de route de l'attractivité des métiers de l'accompagnement** qui donnera lieu à la naissance de l'**Institut Fédératif Landais du Travail Social**

**mardi 15 avril à 14h  
au cinéma Grand Écran de Pontonx-sur-l'Adour.**

Coconstruit avec 68 organisations partenaires, sous la coordination de l'**Institut Formation et Développement**, l'installation physique dans les Landes de l'institut se concrétisera en 2026. Sa gouvernance sera à l'image de la construction de son projet stratégique : collégiale et représentative des différentes parties prenantes (Institutions, Employeurs, Organismes de Formation, Étudiants et Apprenants en cours de formation, Personnes concernées et Familles). Ses premières actions seront mises en œuvre dès septembre 2025, une fois la gouvernance de la structure installée.

---

**Contact presse :**

**Solène MERIC**

Département des Landes

Tél. : 05.58.05.40.01 / 07.64.45.69.06

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)

## **Repères**

### **Pourquoi le Département des Landes consolide-t-il son action en faveur de l'attractivité des métiers de l'accompagnement ?**

- 1) Face à une crise économique et sociale qui s'inscrit dans le temps, alliée à des difficultés de recrutement dans les services et établissements sociaux et médico-sociaux, le Département, chef de file, en matière d'action sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires doit concourir plus que jamais à garantir la continuité, la sécurité, la qualité et l'accessibilité des dispositifs en faveur de personnes en perte d'autonomie et situation de handicap
- 2) Le vieillissement de la population landaise s'accélère : en 2030, 36.3 % des Landais auront 60 ans ou plus, soit 26 000 personnes de plus qu'en 2019, où près d'un tiers des Landais avaient plus de 60 ans contre à peine plus d'un quart à l'échelle nationale. De plus les personnes en situation de handicap âgées de plus de 60 ans sont en constante augmentation. Une dynamique loin de s'inverser dans les prochaines années au regard du nombre important de landais âgés de plus de 50 ans.

*\*Les métiers concernés : aide-soignant, accompagnant, éducatif et social, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale, assistant maternel, assistant, familial, accueillant familial, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur pour jeunes enfants, éducateur spécialisé, encadrement administratif, médiateur familial, moniteur-éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile.*

---

#### **Contact presse :**

**Solène MERIC**

Département des Landes

Tél. : 05.58.05.40.01 / 07.64.45.69.06

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)